

**Zeitschrift:** Mitteilungen / Vereinigung Schweizerischer Versicherungsmathematiker  
= Bulletin / Association des Actuaires Suisses = Bulletin / Association of  
Swiss Actuaries

**Herausgeber:** Vereinigung Schweizerischer Versicherungsmathematiker

**Band:** - (1988)

**Heft:** 2

  

**Artikel:** AFIR, une nouvelle section de l'Association actuarielle internationale

**Autor:** Amsler, Marc-Henri

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-967000>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

---

## Symposium über Risikotheorie in Leuven (Belgien)

Vom 19. bis 21. Juli 1988 fand an der Universität von Leuven (Belgien) eine «Nachkongressveranstaltung» in der Form eines Kolloquiums über Risikotheorie statt; diese Veranstaltung war eine ideale und günstige Gelegenheit zum Ideenaustausch zwischen forschungsorientierten Aktuarien. Den Organisatoren (Prof. Goovaerts und Haezendonck) sei an dieser Stelle im Namen der 43 Teilnehmer aus 12 Nationen gedankt. Die beiden Schweizer Teilnehmer, Prof. Bühlmann und Gerber, sprachen über «Entwicklungstendenzen in der Risikotheorie», bzw. «Mathematischer Spass mit dem Bernoulliprozess». Die meisten der vorgetragenen Arbeiten werden in einer Sondernummer der Zeitschrift «Insurance: Mathematics & Economics» publiziert werden.

*Hans U. Gerber*

## AFIR, une nouvelle section de l'Association actuarielle internationale

L'animation récente des marchés financiers de par le monde a engagé des actuaires toujours plus nombreux à s'occuper de ce secteur de l'économie. En France et aux USA notamment le développement des marchés des valeurs «new look» telles les «options», les «futures» a été fulgurant, entraînant successivement espoirs et déconvenues. Désireux de maîtriser les risques, des théoriciens et parmi eux des actuaires ont proposé l'aide des modèles mathématiques. Une nouvelle branche de la science actuarielle se créait.

Des propositions furent soumises à l'Association actuarielle internationale (AAI), Bruxelles, notamment par un groupe d'actuaires français, sous l'impulsion de M. François Delavenne, en vue d'incorporer cette nouvelle science à celle des actuaires orientés, par tradition, vers les questions d'assurance. Après délibérations diverses sur le bien-fondé d'une telle création et dans le désir de conserver l'unité des actuaires sur le plan international, le Comité de direction de l'AAI a décidé dans le cadre du 23<sup>e</sup> Congrès international tenu à Helsinki en juillet 1988, de créer une section chargée d'apporter son concours à l'application de l'approche actuarielle dans le domaine financier. AFIR est le nom

de cette nouvelle section, le sigle signifiant «Actuarial Approach for Financial Risks» et, en français, «Approche actuarielle des risques financiers».

Les statuts d'AFIR sont inspirés de ceux de la section ASTIN (Actuarial studies in non life insurance). Ces deux sections de l'AAI sont appelées à coordonner leurs efforts et à s'épauler dans le domaine de la recherche actuarielle. Dans une première phase, le Bulletin ASTIN ouvrira ses colonnes aux travaux d'AFIR. Actuellement le Comité AFIR est à la recherche de membres, dans tous les pays, surtout de membres susceptibles de promouvoir l'action entreprise. La condition pour pouvoir s'affilier à la section AFIR est d'être membre de l'Association actuarielle internationale (AAI). Les membres de notre Association suisse ont d'ailleurs été informés par une circulaire de leur président sur les formalités à remplir pour devenir membre d'AFIR.

Un premier colloque AFIR est prévu pour 1990 et se tiendra à Paris. En ce qui concerne notre Association, elle contribuera au soutien du mouvement AFIR en consacrant son Ecole d'été internationale 1989 à une introduction aux méthodes mathématiques conditionnées par cette nouvelle branche de la science actuarielle.

*Marc-Henri Amsler*  
Délégué de l'AAI  
auprès de la section AFIR